

**9^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 9 mai 2017 – 19 h
Centre scolaire La Fontaine (Néguac)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais, Danny Comeau, Mario Pelletier, Rémi Hébert, Richard Gallant, Marcel Basque, Gérard Robichaud, Ghislaine Foulem, Nathalie Mallais Comeau, Zacharie Cassista Landry (par lync)

Directeur général : Pierre Lavoie

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENCE : Éloi Doucet, directeur des services administratifs et financiers

La présidente appelle la réunion à l'ordre. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée et invite les membres autour de la table à se présenter à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 9 mai 2017

MOTION 74, RÉOLUTION 09-3.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 9 mai 2017.

Adoptée

4. Présentation au programme honneur au mérite

La présidente présente le programme honneur au mérite du CED et invite le conseiller Robichaud à présenter les trois candidatures soumises par le CPAÉ et la direction du Centre scolaire communautaire La Fontaine. Il s'agit de trois enseignants qui partiront à la retraite en juin prochain : madame Jacqueline Savoie, Messieurs Gilles Paulin et Gille Arseneau. Ces enseignants se sont démarqués tout au long de leur carrière en s'investissant sans compter les heures auprès des élèves de leur école à maintes activités tant à l'intérieur des salles de classes qu'à l'extérieur, que ce soient des activités pour des équipes sportives, culturelles ou même auprès de la communauté. Le Conseil est fier de leur remettre un certificat « Honneur au mérite » pour toutes ses années qu'ils ont passé à transmettre leur passion.

5. Présentation au CED

5.1 Présentation du CPAÉ du Centre scolaire communautaire La Fontaine (CSCLF)

La présidente invite le CPAÉ à venir présenter les projets de leur école. La présidente du CPAÉ présente à tour de rôle les membres qui siègent sur le comité.

Elle décrit brièvement les projets qui se sont déroulés au cours de l'année au CSCLF :

- Organisation d'un pique-nique à la rentrée scolaire; la communauté, les parents, les grand-parents étaient tous invités
- Aménagement d'une piste d'athlétisme en partenariat avec le village
- Récipiendaire d'un spectaculaire Jardin Célébration du 150^e parmi 150 communautés et organisations; le CSCLF est inscrit sur la Route des Jardins
- Création d'un jardin communautaire

- Amasser des fonds dans le cadre de l'Arbre de l'espoir
- Participation des élèves de 3^e année à un projet de conservation du saumon de l'Atlantique
- Élevage et vente de poussins dans le cadre du programme PCEMT
- Pimp mon Élan – réparation d'une vieille motoneige

La présidente remercie le CPAÉ et invite la présidente du conseil des élèves à venir à son tour donner un bref aperçu des activités organisées à son école :

- Les activités sportives : équipe de volleyball féminin / équipe de badminton (a remporté la bannière provinciale) / équipe de mini handball au niveau primaire
- Dans le cadre de la semaine du carnaval, l'organisation d'une partie de hockey : les élèves contre les enseignants
- Spectacle de fin d'année en juin prochain qui accueillera les artistes locaux

La présidente les remercie et félicite leur implication au sein de leur école.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion publique du 11 avril 2017

MOTION 75, RÉSOLUTION 09 -6.0

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Basque

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 avril 2017.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2017

Sans objet

8. Correspondance

8.1 Lettre du sous-ministre – politique 409 études de viabilité

Cette correspondance est déposée au Conseil.

8.2 Correspondance d'un parent de la PA – préoccupations sur les fermetures d'écoles pour cause de tempête

Un conseiller suggère de reporter cette correspondance à la prochaine réunion de travail du Conseil pour en discuter davantage.

8.3 Réponse de la ministre Rogers – comité sur la littératie

La présidente donne quelques détails sur la nature de cette correspondance. Il s'agit d'une réponse à la demande faite par le CED sur la création d'un comité sur la littératie homogène et non bilingue. Dans cet accusé de réception, la ministre Rogers abonde dans ce sens.

8.4 Lettre de la Ville de Beresford – sécurité sur la circulation au Carrefour Étudiant

On suggère de reporter cette correspondance à la prochaine réunion de travail du Conseil.

8.5 Lettre du CPAÉ du Carrefour Étudiant – sécurité sur la circulation au Carrefour Étudiant

Cette lettre sera reportée à la prochaine réunion de travail du Conseil.

8.6 Lettre de la FCENB – convocation des présidences des CED à une réunion extraordinaire

Certaines des personnes convoquées n'étaient pas disponibles à cette date, donc cette réunion n'a pas eu lieu.

9. Politiques du CÉD

Sans objet

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances

10.1.1.1 Budget du CED en date du 31 mars 2017

La porte parole du comité donne quelques détails sur le rapport présenté en date du 31 mars 2017 et qui clôture avec un surplus de 29 833 \$. Un conseiller ajoute que 6 des 7 bourses de 1 000 \$ du CED ont été réclamées.

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE en date du 31 mars 2017

La porte parole du comité, la conseillère Mallais Comeau passe en revue les détails du sommaire présenté.

MOTION 76

Le conseiller Basque propose

Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit approuvé, tel que présenté le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE reflétant un surplus de 102 560 \$ en date du 31 mars 2017.

On questionne ce rapport principalement le montant déficitaire sur les activités du bureau de District; ce qui suscite une période de discussion. On demande de reporter ce point à la prochaine réunion et de révoquer ce vote.

MOTION 76, RÉOLUTION 09-10.1.1.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE ce vote soit révoqué, et que l'on reporte ce point afin que le sommaire du rapport financier soit présenté à une prochaine réunion.

Adoptée

10.1.1.3 Achats de plus de 50 000 \$

Le directeur général mentionne qu'il n'y a aucun achat à reporter pour cette période.

10.1.2 Comité jeunesse

L'élève conseiller donne un bref compte-rendu sur le forum jeunesse qui s'est tenu à l'ESN de Bathurst le 26 avril dernier. Ce forum a connu une belle réussite et les jeunes ont bien apprécié. Le premier thème portait sur la diversité culturelle autochtone et le 2^e thème sur l'engagement à la vie étudiante.

10.1.3 Comité d'évaluation de la direction générale

On précise que le comité ne s'est pas rencontré depuis la dernière réunion mais que celui-ci se rencontrera le lundi 15 mai prochain.

10.1.4 Autres

Sans objet

10.2 Rapport de la présidence

La présidente demande si les membres ont des questions sur son rapport présenté. Elle invite le conseiller Basque à soumettre un compte-rendu sur sa participation au sommet sur l'éducation 2017 qu s'est tenu à Ottawa et le présenter à la prochaine réunion du CED.

10.3 Rapport de la direction générale

10.3.1 Représentation du CED aux cérémonies de remise des diplômes

Le directeur général remercie les membres du Conseil pour leur participation à ces cérémonies qui se tiendront les 24 et 25 juin prochains dans nos écoles secondaires.

10.3.2 Soirée des retraités

Le directeur général informe que cette soirée se déroulera le 31 mai prochain et invite les membres du Conseil qui n'ont pas encore signifiés leur présence de le faire auprès de son adjointe.

10.3.3 Présentation :

Le directeur général invite le coordonnateur régional du PSI, monsieur Élide Doiron à venir présenter le programme de prestation sur les services intégrés.

Monsieur Doiron a œuvré 30 ans dans le domaine de la protection à l'enfance et il est travailleur social de profession. Il travaille sur le projet de la PSI depuis 2013. Ce projet a d'abord été instauré dans la Péninsule acadienne dans les écoles comme projet pilote.

Afin de mieux comprendre le projet, un court vidéo est présenté à l'assemblée.

Monsieur Doiron précise que ce projet d'envergure a récolté un prix au niveau national; le Prix IAPC/De Deloitte de leadership dans le secteur public de 2016 (une médaille de bronze) parmi 73 projets de haut niveau présentés à travers le Canada.

Le modèle de prestation des services intégrés se compose d'une équipe de professionnels de l'intervention et du soutien qui travaillent en collaboration dans la communauté pour offrir aux enfants et aux jeunes un soutien en santé mentale et en traitement des dépendances, un soutien social et affectif, ainsi que d'autres services. Ces services regroupent quatre ministères, soient : le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère du Développement social, le ministère de la Santé, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Les équipes des professionnels viennent faire le pont entre les services offerts par ces différents organismes.

Ce service est axé sur les forces de l'élève ce qui a pour incidence d'augmenter sa motivation et contribuer au plein développement de son potentiel. Puisque les services sont offerts à 75 % dans les écoles et 25% dans les centres de santé mentale ou ailleurs, cela permet de répondre beaucoup plus rapidement aux besoins de l'élève. On met en place un plan commun entre les divers ministères impliqués, le jeune et la famille. Ce processus permet de rencontrer beaucoup plus de jeunes dans un court laps de temps et évite à l'élève ou la famille de raconter à maintes reprises son histoire. Duplication des dossiers...

Les organismes travaillent de concert pour que les informations soient partagées entre eux. Un plan commun est mis en place avec chaque partenaire imputable et est révisé sur une base continue.

L'un des grands avantages du programme est que l'on a augmenté considérablement le nombre d'enfants qui ont accès à ces services. Les enfants reçoivent des services intégrés à partir de 9 ans alors qu'auparavant l'âge moyen était d'environ 12 ans avant qu'il y ait une mise en place des équipes. Autre fait positif, on parle dorénavant de transformation culturelle et non de services de santé mentale, ceci vient alléger la stigmatisation entourant tout ce qui est négatif par rapport à la santé mentale.

Cette présentation est suivie d'une période de questions.

10.4 Rapport de la FCENB

10.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Gallant mentionne que les 28 et 29 avril derniers le comité s'est réuni, il a été question entre autres de la lettre envoyée à la ministre Rogers et pour laquelle la FCENB était en copie.

Une formation offerte par Maître Doucet était très intéressante et permise de prendre connaissance des nouveaux développements par rapport à la Loi.

Il informe les membres entre autres :

- Rappel que le congrès et l'AGA de la FCENB aura lieu les 26-27-28 mai prochains à Edmundston et de s'inscrire le plus rapidement possible.
- La Fédération a reçu une invitation pour le président à rencontrer la présidence anglophone sur le plan national.

MOTION 77, RÉOLUTION 09-10.4.1

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé par le conseiller Hébert

QUE le point 10.4.2 « Délégués pour siéger au CA de la FCENB » soit ajouté à l'ordre du jour

Adoptée

10.4.2 Délégués pour siéger au CA de la FCENB

MOTION 78, RÉOLUTION 09-10.4.2

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé par le conseiller Gallant

QUE le Conseil d'éducation se retire en huis clos pour quelques minutes.

Adoptée

MOTION 79, RÉOLUTION 09-10.4.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE le Conseil retourne en réunion publique.

Adoptée

MOTION 80, RÉOLUTION 09-10.4.2

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais

QUE les conseillers Pelletier, Gallant et Basque soient désignés pour siéger au CA de la FCENB.

Adoptée

10.5 Nom de la nouvelle école Restigouche Centre

MOTION 81, RÉOLUTION 09-10.5

La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Robichaud

QUE le nom de la nouvelle école Restigouche Centre, tel que discuté en réunion de travail, soit envoyée au ministre de l'éducation.

Adoptée

10.6 Comité de sélection au Prix d'excellence en éducation

MOTION 82, RÉOLUTION 09-10.6

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE les conseillers Gallant et Hébert soient désignés pour siéger sur le comité de sélection au Prix d'excellence en éducation.

Adoptée

11. Vérification des politiques du Conseil

11.1 Rapport d'évaluation des politiques

11.1.1 Politique 2.5 « Vérification du rendement de la direction générale »

La présidente en fait la présentation et demande si les membres ont des questions commentaires.

MOTION 83, RÉOLUTION 09-11.1.1

Le conseiller Hébert propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE cette politique soit rapportée au comité des politiques pour étude.

Il est question dans un premier temps de tenir compte du modèle Carver lors de l'étude de cette politique et qu'il serait souhaitable que les membres fassent parvenir leurs commentaires avant que celle-ci soit soumise au comité des politiques, question d'accélérer le processus.

Adoptée

11.2 Rapport de vérification de la politique 4.0 – énoncé 4.1 (partie 1) « Politique de fins »

Le directeur général donne certains détails sur les évidences de ce rapport de vérification, suivi de quelques commentaires en lien avec son contenu. Les commentaires reçus sont très positifs sur ce rapport.

MOTION 84, RÉOLUTION 09-11.2

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par le conseiller Basque

QUE l'interprétation de la politique 4.1 – énoncé 4.1 « Politique de fins » faite par la direction générale soit approuvée comme étant raisonnable.

Un conseiller mentionne qu'étant donné la non-conformité de ce rapport il demande que la direction générale produise un horaire avec un échéancier sur la conformité de son interprétation.

Adoptée

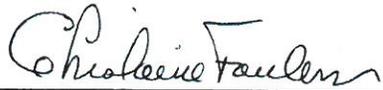
11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente invite le public à prendre la parole. Une question est soulevée en lien avec la formation qui est offerte aux CPAÉ à l'automne. Une autre est en lien avec la formation offerte aux enseignants sur les troubles d'apprentissage.

Un conseiller tient à féliciter l'assemblée pour leur présence à cette réunion.

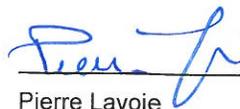
12. Levée de la séance

Le conseiller Basque propose la levée de la séance à 20 h 35



Ghislaine Foulem

Présidente



Pierre Lavoie

Directeur général et secrétaire du Conseil